

## **Madame La Présidente, Mesdames et Messieurs Les Élus, Chers Collègues**

**Notre pays est en deuil et en colère.** Le meurtre de Nahel tué par un policier à bout portant à Nanterre, a mis à nu les effets de décennies de politiques publiques discriminatoires et sécuritaires ciblant notamment les quartiers populaires et la jeunesse qui y grandit et particulièrement les personnes racisées et précarisées.

L'escalade des violences est une impasse et doit cesser. La conception essentiellement répressive de la police, et l'évolution législative de 2017 sur l'usage des armes de service, aggravent ce que la population vit et subit que ce soit en termes de discriminations et de pratiques racistes.

En plus de décennies de dérives d'une politique du maintien de l'ordre, de lois sécuritaires (loi sécurité globale, loi séparatisme...) et de mesures d'exception, nous assistons depuis quelques jours à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive. Le prononcé de mises en détention préventives systématiques avec des peines de plus en plus lourdes n'est pas acceptable !

- L'urgence n'est pas celle de la répression
- L'urgence ne peut pas être la suppression des aides sociales qui ne peut que renforcer la révolte de ceux qui ne sont rien, pour reprendre une expression de notre Président.
- Et concernant le sujet de notre instance, l'urgence n'est certainement pas non plus le contrôle d'agents régulièrement en arrêt. En ligne de mire, les médecins soi-disant trop laxistes mais en revanche il n'y a pas de réponse pour améliorer les conditions de travail et la compréhension des causes de l'augmentation de ces arrêts.

L'apaisement durable ne sera possible que si le gouvernement prend les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence de la situation et aux exigences des populations concernées.

Aussi dans ces circonstances, Nous saluons Mme la Maire/Présidente et les élu-es de sa majorité qui se sont rendus dans les quartiers de Rennes pour échanger avec les habitants, les agents de nos collectivités (ASVP, Policiers municipaux, agents de la propreté, tags – affichage sauvage et lavage, ...) qui se retrouvent à nouveau en première ligne.

Nous sommes atterrés par l'état du Conservatoire du Blosne, cible des évènements.

Nous voulons également vous assurer de notre soutien lorsqu'à l'initiative de l'Association des Maires de France, vous avez organisé un Rassemblement lundi midi devant l'Hôtel de Ville, pour dénoncer les violences et appeler à l'apaisement.

Nous ne pouvons accepter que des élu-es de la république subissent les violences dont ils et elles font l'objet depuis quelques mois jusqu'à la tentative d'incendie de la résidence principale d'un Maire et de sa famille.

- **La question du pouvoir d'achat et du « pouvoir de vivre » ont été au cœur des échanges avec Mme la Maire Présidente et est à l'ordre du jour de ce comité social territorial.**

Pour nous, l'idée lancée par le Ministre de la Transition et de la Fonction Publique de mettre en place des NAO dans la fonction publique est inconcevable.

Nous aurons l'occasion de nous exprimer lors du point sur les mesures en faveur du pouvoir d'achat.

## **Des services en difficulté**

**Nous avons traversé et traversons encore des turbulences dans diverses directions** et services qui vont se poursuivre à la rentrée de septembre avec des attentes très fortes de la part des agents concernés. Vous allez devoir mesurer les réponses et choix que vous allez leur apporter.

**Tout comme les causes des révoltes actuelles sont multifactorielles, les raisons du mal être au travail dans nos collectivités le sont aussi.** Un nombre conséquent de préavis de grève (outre celui de la réforme des retraites 2023) en est le symptôme et les organisations syndicales en sont témoins au quotidien.

Pas de reconnaissance au travail, pas de prise en compte de la pénibilité de façon ciblée et sectorielle en oubliant la pénibilité psychologique, management rationalisé trop vertical et pas assez représentatif des besoins des agents dans leur mission et leur besoin à court, moyen et long terme, illisibilité dans les objectifs à atteindre avec un diptyque trop laborieux entre charge de travail et méthodologie inappropriée....

Et Pourtant le dialogue social que vous souhaitez instaurer devrait à terme atténuer toutes ces inquiétudes.

Pendant force est de constater que le message ne passe toujours pas et instaure de la frustration et surtout de la défiance et participe à un sentiment d'inachevé.

**Qualité et efficacité des services publics sont au cœur de la réussite des orientations que nous devons défendre** en mettant les moyens nécessaires afin de retrouver un fil conducteur qui semble t'il s'est beaucoup distendu au fil du temps.

En tous les cas la CGT est prête à porter toutes les revendications pour le meilleur des agents afin de sortir de ces micros conflits sectoriels qui abiment le dialogue social. Dialogue social qui devient pour certain incompréhensible voir de façade et qui porte même certaines à avoir une certaine défiance vis-à-vis de l'action même des organisations syndicales.

**Nous sommes aujourd'hui au sein du dernier comité social territorial avant les congés d'été. Congés qui vont être studieux pour nombre d'entre-vous, les élus en raison des dossiers suivants qui vont revenir avec les retours de vacances :**

- ASEM : suppression du pool de remplacement sans concertation qui s'est soldé par un abandon de la réforme envisagée,
- SEGUR : les oubliés du Ségur du département ont été intégrés alors que dans nos collectivités des réflexions vont commencer et une rencontre nous est proposée en septembre. Les agents ont souhaité maintenir la pression via une journée de grève la semaine dernière et ont pu se réunir et échanger lors d'un pique-nique devant les locaux du CCAS de Rennes. Ne les décevez pas !
- CRR : nous nous sommes toutes et tous félicités du travail accompli sur la démarche métier. Trop vite sans doute car maintenant il a été annoncé aux professeurs des restrictions budgétaires énormes. De grandes inquiétudes se font jour sur la saison prochaine et la capacité à répondre à la forte demande.
- CRR : retour d'un professeur de théâtre suspendu, entre obligation légale et choix des missions qui vont lui être confiées, l'incompréhension est grande parmi les élèves et les professeurs.

- ECOMUSEE : La situation devrait s'améliorer mais certes il aura fallu que le responsable mette en jeu son poste pour qu'un renfort soit apporté suite à des faits de surcharge de travail, non remplacement, mal être au travail, ...
- Direction des sports et manque flagrant d'agents ou de personnels de surveillance de baignade en raison, encore une fois, de rémunération très loin d'être attractives en raison d'une pénurie au niveau national et de la concurrence d'employeurs privés
- Rémunération : Comment pourrez-vous mettre en œuvre les annonces du gouvernement sur l'augmentation de la rémunération des agents de la petite enfance visant à rendre attractive cette filière ? Dans l'attente de nouvelles propositions sectorielles de la part du ministre ?
- En lien avec la réforme des retraites, une proposition du gouvernement est le Congés de fin d'activité et remplacements des départs en retraite. Qu'en est-il de la règle visant à avoir un délai de carence de poste d'un mois suivant la date de départ officiel en retraite de certains agents ?
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, ainsi que l'extension spatiale et temporelle de leur survenue sont une des conséquences les plus emblématiques et les plus perceptibles du changement climatique.

Le terme « vague de chaleur » est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population et, notamment, pour les agents et personnels de nos collectivités. La possibilité de survenue d'une vague de chaleur est plus particulièrement renforcée au cours de la période de veille saisonnière, qui s'étend du 1er juin au 15 septembre de chaque année.

Nous nous permettons de rappeler qu'il appartient à l'employeur de veiller à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. En particulier, il doit : évaluer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ceux liés aux ambiances thermiques, établir un plan de prévention de ces risques et mettre en œuvre concrètement les mesures adaptées. Nous ne doutons pas que tout est fait et sera fait dans ce sens. Peut-être aurez-vous la possibilité de présenter le DUERP aux élu-es de la F3SCT et du CST lors d'une prochaine réunion.

Dans l'attente d'une rentrée forte en attentes de la part des agent-es et de réponse adaptées de la part de nos administrations, la CGT vous souhaite une belle pause estivale.